

*Les crédits*

en oeuvre des solutions efficaces à ce mal social complexe, destructeur et coûteux.

Aucun gouvernement n'a plus écouté les femmes; aucun gouvernement n'a travaillé plus dur à faire participer les femmes et d'autres secteurs de la société au développement de solutions.

Aucun gouvernement n'a travaillé plus dur pour faire comprendre aux Canadiens que la violence contre les femmes coûte cher à notre société et que nous avons tous la responsabilité de faire quelque chose.

Le gouvernement fédéral a accepté la responsabilité de diffuser le message que la violence contre les femmes, sous toutes ses formes — psychique, sexuelle, physique, refus des droits — n'est jamais tolérable.

Nous sommes résolus à agir dans les domaines qui relèvent clairement du fédéral. Nous nous sommes engagés à soutenir l'action communautaire. Nous sommes convaincus que l'action doit se situer sur plusieurs fronts et que tous les outils dont dispose une société moderne doivent être employés d'une façon coordonnée pour prévenir, réduire et un jour anéantir la violence contre les femmes.

Cette façon de faire et de travailler avec les femmes et d'autres membres de la société réussit à réorienter le courant social et politique en ce domaine. Grâce à cette approche, les femmes arrivent à inciter d'autres groupes et institutions à examiner leur réaction face à ce problème et à agir.

En ce moment même, le comité chargé d'enquêter sur le problème de la violence faite aux femmes parcourt le Canada à l'écoute des femmes; il tente d'aller à la source pour mieux connaître le problème et mieux nous le faire connaître, afin de produire des recommandations valables quant aux mesures préventives à mettre en oeuvre.

On a attribué un budget de 10 millions de dollars à ce comité annoncé dans le discours du Trône en mai 1991 et constitué trois mois plus tard; il témoigne donc de l'engagement du gouvernement non seulement à mettre fin à la violence faite aux femmes, mais aussi à voir à ce que les femmes contribuent pleinement à l'élaboration des solutions.

Le comité a été créé grâce à la vision inébranlable de milliers de femmes canadiennes qui tenaient absolument à ce que leur société en soit une où elles puissent vivre sans peur.

Le gouvernement a reçu des pétitions et des demandes de femmes de tous les coins du Canada qui demandaient une étude à l'échelle nationale sur cette question. J'ai pour ma part été contacté par plusieurs femmes de ma circonscription qui m'ont écrit ou téléphoné à ce sujet.

Les femmes voulaient sensibiliser davantage le public et avoir l'occasion de faire connaître ouvertement leurs propres expériences. Elles voulaient participer au processus de recherche des moyens qu'il fallait prendre, et qu'on pourrait prendre, pour mettre fin à la violence faite aux femmes et en faire disparaître les terribles séquelles.

Les membres du comité ont été choisis après consultation consciencieuse des représentantes de mouvements féminins de toutes les régions du Canada. Grâce à cette consultation, nous avons réuni des hommes et des femmes d'élite sur le plan des connaissances, de l'expérience, de la sensibilité et du leadership.

Ils reflètent collectivement les points de vue des diverses régions urbaines et rurales du Canada, de même qu'une connaissance pratique des besoins et inquiétudes très spécifiques des femmes autochtones, des immigrantes et des femmes appartenant à des minorités visibles. C'est par-dessus tout un comité possédant l'expérience concrète si essentielle à la compréhension de cette question.

Le comité a un mandat national en cinq parties. Premièrement, étudier la violence faite aux femmes dans toutes ses dimensions, qu'elle soit physique, psychologique ou sexuelle, et qu'elle s'exerce à la maison, au travail, dans la rue ou dans les médias. Il étudiera la violence exercée dans le cadre de rapports de confiance, comme dans le cas de médecins ou de membres du clergé, et de rapports intimes comme les rendez-vous amoureux; il étudiera également la violence dans les sectes et les actes de violence en série. Ces problèmes dont la presse parle tous les jours, le comité est en train de les étudier. Il établira également la fréquence, et les liens de causes à effets entre les diverses formes de violence.

Deuxièmement, il posera le problème et qualifiera la violence à partir de l'expérience des femmes.

Troisièmement, il sensibilisera le public au problème de la violence faite aux femmes.

Quatrièmement, il cherchera des solutions, en s'attaquant aux causes de la violence faite aux femmes et en favorisant la prévention.

Cinquièmement et dernièrement, le comité fera des recommandations à l'intention de tous les paliers de